

Médecin de garde : ce qui change dans le Haut-Rhin

Les généralistes du Haut-Rhin ont totalement revu la garde de nuit et des week-ends dans le département. Pour les patients, le changement majeur se situe au niveau de l'accès au médecin : désormais, il faudra faire le 15 pour espérer avoir un rendez-vous.

Ce qu'on appelle la « garde » est en fait la permanence des soins ambulatoires (PDSA) : il s'agit d'assurer une réponse médicale quand les cabinets sont fermés. C'est-à-dire après 20 h en semaine, à partir de midi le samedi et toute la journée le dimanche et les jours fériés. Cette garde médicale incombe aux médecins généralistes sur la base du volontariat. Sans volontaires, pas de garde.

● Crise de la garde

Avec 594 médecins généralistes dans le Haut-Rhin fin 2023 et une moyenne d'âge de 53 ans, « il devenait de plus en plus difficile de remplir les tableaux de garde », confie François-Xavier Schelcher, président de la toute nouvelle Association départementale d'organisation de la permanence des soins (Adops).

Regroupant généralistes et régulateurs du Centre 15, cette association a adopté le 15 mai dernier une nouvelle organisation de la garde dans le départe-



François-Xavier Schelcher, médecin généraliste à Fréland, préside l'Association départementale d'organisation de la permanence des soins (Adops). Photo Vanessa Meyer

tement. Le but avoué est d'éviter de se retrouver dans la situation des hivers 2020 et 2021, quand il avait fallu réquisitionner des généralistes pour assurer la permanence des soins.

● 10 secteurs au lieu de 26

Pour rendre la garde moins fréquente et donc « plus soutenable » pour les médecins, les 26 secteurs de garde ont été réduits à 10 : Nord Haut-Rhin (Kaysersberg, Orbey, Ribeauvillé), Colmar (Colmar, Turckheim et nord de Rouffach), Plaine du Rhin (Neuf-Brisach et secteur de Fessenheim),

Munster, Centre Haut-Rhin (Soultz, Guebwiller, sud de Rouffach), Thann et Thur Doller, Mulhouse agglomération (avec le secteur de Bartenheim), Altkirch (avec Zillisheim et Illfurth) et Trois Frontières (Saint-Louis Sierentz).

● Un seul numéro, le 15

Pour le patient, le principal changement dans les habitudes portera sur l'accès au docteur. Il faudra désormais appeler le 15 pour espérer avoir un rendez-vous avec un médecin de garde de son secteur.

Cela est valable aussi pour les maisons médicales de garde (à

Colmar) et les centres de soins non programmés (à Mulhouse, Thann, Altkirch). Le médecin régulateur permettra d'évaluer l'urgence du problème, d'envoyer une ambulance en cas de besoin, d'orienter vers le médecin de garde si c'est justifié.

Dans le cas contraire, il pourra renseigner, conseiller, voire rassurer un patient inquiet : « Parfois cela suffit à faire descendre l'anxiété et la souffrance psychique », souligne le D Schelcher.

● Secteur par secteur

Le Centre 15 permettra également d'éviter le « tourisme médical » identifié ces dernières années. Altkirch, par exemple, a vu le nombre de patients passer de 4 000 en 2021, à 6 000 en 2022 puis à 8 000 en 2023.

« Cette augmentation, ce sont des patients hors secteur qui ont identifié un lieu de consultation ou qui ont des difficultés d'accès aux soins », témoigne le docteur Heitz, coordinateur du Centre de soins non programmés (CSNP) d'Altkirch.

« L'an passé, on a dépassé nos capacités. Les gens attendaient énormément. On en est arrivé à des dimanches à 70 personnes. » Désormais, le régulateur du 15 enverra le patient vers la solution de garde de son secteur.

● Les visites à domicile, c'est (presque) fini

Véritable révolution dans certains secteurs, « le médecin de garde ne se déplacera plus au domicile. Le patient fera le déplacement vers le point de consultation », prévient le D^r Schelcher. Il s'agira de la maison médicale de garde dans les secteurs qui en disposent, du cabinet du médecin de garde dans les autres.

Des exceptions existent, notamment pour les personnes

âgées, les personnes en fin de vie ou d'autres cas qui seront évalués au téléphone par le médecin régulateur du Centre 15. Dans ces cas-là, une équipe mobile assurera les visites à domicile secteur par secteur. En attendant de compléter l'équipe mobile, encore en construction, SOS médecins s'est engagé à assurer les visites dans tout le département, en cas d'absence de volontaire, jusqu'à la fin de l'année.

● Marie-Lise Perrin

La Maison médicale de garde de Mulhouse a été transférée à l'hôpital Emile-Muller

Les locaux de la Maison médicale de garde, situés 12, avenue Auguste-Wicky à Mulhouse, sont fermés définitivement depuis le 15 mai. La structure a été déplacée au CSNP (centre de soins non programmés) du GHRMSA, 3H, rue Mangeney à Mulhouse. « Ce centre de soins reste toujours accessible via le 15 [le service de régulation mis en place pour appeler un médecin] en cas de problème de santé et pas seulement en cas d'urgence. Avec, selon le cas, un horaire pour un rendez-vous sur place », explique le D^r Omar Ider, membre de l'Adops (Association départementale d'organisation de la permanence des soins).

Cette modification s'inscrit dans la refonte globale des protocoles de prise en charge des urgences mise en place par l'Agence régionale de santé (ARS) Grand Est. À noter que sur son site, aucune mention n'est faite de la fermeture de la Maison médicale de garde de Mulhouse.

SOS médecins garde son secteur et, pour une consultation, il faut prendre rendez-vous par téléphone (03 89 56 15 15). Ces médecins interviennent pour des questions de médecine générale à partir de 20 h et le week-end, mais ne traitent plus que la traumatologie et les problèmes digestifs le restant de la semaine.

● Sabine Hartmann